

En hommage à Victor Gothot, en collaboration. Un vol., 6¼ po. x 9¼, broché, 717 pages. — FACULTÉ DE DROIT DE LIÈGE, 1962

Denis Germain

Volume 38, numéro 4, janvier–mars 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001830ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001830ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Germain, D. (1963). Compte rendu de [*En hommage à Victor Gothot, en collaboration. Un vol., 6¼ po. x 9¼, broché, 717 pages. — FACULTÉ DE DROIT DE LIÈGE, 1962*]. *L'Actualité économique*, 38(4), 671–672.
<https://doi.org/10.7202/1001830ar>

d'exercer ces fonds de placement, dans le cadre de l'économie moderne. Retraçant l'origine de ces sociétés, *open end* autant que *close-end*, il en évoque les débuts pénibles et suit l'évolution du phénomène dans les principaux pays (Angleterre, États-Unis, France, Allemagne, Belgique, Hollande, Japon, Luxembourg, Suisse et Canada).

Fort de ces expériences, il montre comment le placement collectif des capitaux répond à un désir généralisé de protection et de sécurité. De multiples avantages en résultent pour le petit épargnant : protection du capital, revenu satisfaisant et croissance à long terme du capital.

Après cet historique et une définition de termes appropriée, M. Servien constate le succès des fonds de placement, leurs difficultés de croissance lors de la crise de 1929. Grandis par cette épreuve, ils gagnent à nouveau les faveurs populaires et prennent une rapide expansion.

Dans une autre partie de l'ouvrage, M. Servien se préoccupe de l'influence des fonds de placement sur l'épargne et l'épargnant. Il analyse les avantages et les inconvénients des principales formes de placement.

L'étude s'étend par la suite à l'influence des fonds de placement sur les sociétés dont ils détiennent des actions en portefeuille : fluctuation du titre en bourse, droit de vote, etc. Quelles pressions exercent les fonds sur le marché boursier ? Quel rôle jouent-ils en tant que facteur d'équilibre des marchés mobiliers ? Leurs opérations de bourse précipitent-elles la crise et la reprise ou contribuent-elles à les atténuer ? Ce sont autant de questions abordées par l'auteur, et il porte sur chacune d'elles un jugement nuancé tenant compte de nombreux éléments.

Enfin, M. Servien s'applique à mettre en évidence le rôle des *investment trust* dans la vie économique. Organes d'investissement et de distribution des valeurs mobilières, ils se révèlent aussi des instruments de transfert et d'exportation de capitaux. Ils transforment l'épargne à court et à moyen terme en un placement à long terme, répondant ainsi aux besoins d'investissement et de financement indispensables au développement d'une économie dynamique.

Ce volume sera d'un grand intérêt pour le profane, comme pour le spécialiste. L'étude des problèmes généraux s'y combine à des analyses détaillées. De plus, les fonds de placement connaissant, au Canada, surtout depuis les dix dernières années, un rythme accéléré de croissance, gagneraient à être mieux connus de tous. Ils serviraient ainsi avec encore plus d'éclat, l'épargnant et l'investisseur qui y trouveraient tous deux un plus grand avantage.

Pierre Lamy

En hommage à Victor Gothot, en collaboration. Un vol., 6¼ po. x 9¼, broché, 717 pages. — FACULTÉ DE DROIT DE LIÈGE, 1962.

M. Victor Gothot a consacré plus de quarante années de sa vie à l'enseignement du droit. C'est, en effet, à la fin de l'année 1920 qu'il a succédé à l'éminent juriste que fut Gérard Galopin, dans la chaire de droit fiscal de la Faculté de

Droit de Liège. Dans ce volume, ses collègues ont voulu lui rendre hommage, au moment où il accède à l'éméritat.

L'ouvrage contient plus de trente articles d'auteurs différents. Comme il fallait s'y attendre, la plupart de ces articles se rapportent d'une façon ou d'une autre à la fiscalité. Au surplus, plusieurs d'entre eux s'adressent aux juristes spécialisés en la matière. Toutefois, certains sont d'un intérêt plus étendu, tels ceux qui concernent les finances publiques, les pouvoirs budgétaires, certains problèmes non techniques reliés à l'impôt, etc.

On peut considérer ce volume comme un ouvrage de référence qui a le mérite de réunir plusieurs articles se rapportant au même sujet, mais envisagé sous différents aspects.

Denis Germain

Dynamique économique de la région liégeoise, par LOUIS-E. DAVIN, LÉO DEGEER et JEAN PAELINCK. Un vol., 6½ po. x 9½, relié, 358 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 208, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e), 1959.

Les auteurs de l'ouvrage étudient les problèmes économiques de la région liégeoise dans l'optique des réalités actuelles et dans celle des prévisions de l'avenir. Ils s'attachent notamment à rechercher des réformes susceptibles de favoriser le développement économique en longue période.

C'est ainsi qu'une partie du livre est consacrée aux problèmes de la main-d'œuvre et à l'insuffisance de sa formation technique. À ce propos les auteurs constatent que, dans les phases de croissance, l'enseignement technique devrait anticiper les besoins et former des spécialistes qui, en quelque sorte, vont faciliter l'installation de l'industrie en l'attirant vers des régions où elle trouvera les hommes dont elle aura besoin. La politique de crédit et la politique fiscale doivent également viser, surtout et avant tout, à prévenir les besoins futurs au risque de devenir à long terme inopérantes.

Toutefois, l'industrie belge est, selon les auteurs du livre, axée sur le principe de « l'activité pour l'utilité » et s'oriente vers la réalisation d'une rentabilité immédiate. Au lieu, par exemple, de créer ses propres instituts de recherche, on se contente d'acheter des brevets étrangers. Or ces brevets sont exploités initialement par un autre pays et, au moment de leur mise en œuvre en Belgique, on commence déjà à préparer ailleurs des techniques entièrement nouvelles. Dès le départ donc les Belges sont forcés d'accumuler un certain retard qui peut engendrer en fin de compte une situation critique. En effet, une région de développement se transformera sans raisons apparentes en une zone de « décélération relative » si on néglige d'appliquer à temps des réformes. La diversification, l'utilisation des crédits disponibles, l'étude des diverses branches de l'industrie et finalement les réactions du marché, constituent entre autres des facteurs fondamentaux permettant de déceler les besoins et les impératifs de l'avenir, et devraient, selon les auteurs, être envisagés dans cette optique.